

Des dames inspirés et inspirantes. Extrait de la *Vita* de Julienne de Cornillon et de la lettre aux béguines de Geert Grote.

Charles Caspers, de l'Institut Titus Brandsma

Grâce à l'aperçu de Walter Simons nous savons que, durant le bas Moyen Age, les béguines jouaient un rôle important dans la société au point de vue diaconal et apostolique et que de plus elles étaient très nombreuses. Dès le début du quatorzième siècle elles connurent, dans beaucoup de régions en Europe, de l'oppression et de la persécution de la part des pouvoirs publics, mais cela n'était heureusement pas le cas aux Pays-Bas et dans l'ancien Duché du Brabant. Nous savons aussi que les béguines en général étaient issues de la bonne société. Dans les Pays-Bas Méridionaux elles constituaient, encore longtemps après le Moyen Age, un segment important de la société : au point de vue quantitatif les béguines de Flandre et du Brabant connurent leur âge d'or au dix-septième siècle, la période de la réformation catholique.¹ Toutes ces dames ont quitté ce monde depuis longtemps, mais elles continuent à nous passionner.

Qu'est-ce qui les incitait à devenir béguine ? Quels étaient leurs motifs spirituels? Qui étaient-elles pour les autres ? Ce sont des questions qui reviennent sans cesse et qui ont suscité pas mal de discussions.

Voici une explication à la première question - qu'est-ce qui les poussait à devenir béguines ? C'est qu'au bas Moyen Age il y avait dans les Pays-Bas un surcroît de femmes, surtout dans les classes supérieures. On retrouve cet argument d'ailleurs aussi dans les sources écrites. Beaucoup de femmes, pour qui on ne pouvait trouver de prétendant, choisissaient, par la force des choses, la vie conventuelle ou la vie de béguine. Les couvents ou abbayes ne pouvaient accueillir ce grand nombre, de là la création en toute hâte de ces maisons de béguines et de béguinages.²

Une explication d'aspect négatif donc. Une explication qui me fait penser à la discussion à propos de l'histoire récente de la vie religieuse, entre autres en ce qui concerne les femmes religieuses . Jusqu'à la moitié du vingtième siècle, il y avait beaucoup de vocations, ensuite de moins en moins et pour finir quasi plus aucune. On cite souvent comme explication que bon nombre de jeunes filles catholiques faisaient le choix de la vie religieuse pour échapper au mariage; voici encore un raisonnement d'aspect négatif. Qu'il y eut une relation entre des rapports sociaux et démographiques d'une part et le nombre de vocations pour la vie de béguine ou de religieuse d'autre part, tant autrefois que maintenant, me paraît évident, mais les explications du point de vue négatif, me semblent trop limitées et de ce fait ne pas faire justice à celles que cela concerne. Je voudrais l'expliquer de façon moins stricte : les femmes qui avaient opté pour une vie de béguine ou de religieuse, la ressentaient principalement comme une vocation, un point, c'est tout. De plus, pour certaines la vie de

¹ Cf Klaartje Mestdach, "Het Gentse Sint-Elisabethbegijnhof op het elan van de Contrareformatie" (1589-1795), Gent 2000.

² Cf Maurits Gysseling, 'De oudste statuten van het Groot Begijnhof', in: "De Oost-Oudburg" 21 (1984) 2-20

béguine aura paru plus moderne que la vie de religieuse du fait que la béguine n'était pas tenue à prononcer les vœux perpétuels; de cette manière il est plus tenu compte des possibilités de changement au cours de la vie.

Mon récit s'oriente cependant plus vers les deux autres questions - et de façon fort sélective - Quels étaient leurs motifs spirituels ? et Qui étaient-elles pour les autres ?. Je parlerai d'abord de l'ambition d'une béguine toute particulière, Julienne de Cornillon, à qui nous devons la fête du Saint Sacrement, ensuite je vous informerai de l'avis élogieux de Geert Grote, une personnalité bien particulière mais non-béguine, qui est à l'origine du mouvement de la Dévotion Moderne.

Julienne de Cornillon (1192-1258)

On a beaucoup spéculé sur le statut exact de cette visionnaire du treizième siècle. Était-elle béguine, recluse, cistercienne, norbertine ou augustine ? Du point de vue canonique elle correspond le plus à une augustine, n'était-ce pas qu'en ce temps les cadres étaient si poreux et que Julienne était souvent forcée d'aller d'un endroit à un autre, qu'il vaut mieux ne pas lui appliquer une étiquette de religieuse. Du point de vue esprit elle était, en tous cas, le plus proche des béguines, du fait qu'elle ne vivait pas dans un cloître et qu'elle se vouait à la prière et aux œuvres de charité (Vita I/14).

Quels étaient ses motifs spirituels?

Dans la Vita en latin, réalisée quelques années après sa mort, on peut lire que, dès sa jeunesse, elle eut, à plusieurs reprises, une même vision qu'elle ne pouvait cependant pas expliquer³. Enfin le Christ lui en révéla le sens. Il voulait qu'on instaure une nouvelle fête liturgique en l'honneur du sacrement de son corps et de son sang. Par modestie et par sentiment d'indignité, Julienne omit néanmoins de révéler au monde ce divin souhait (Vita II/6). Il fallut plus de vingt ans avant qu'elle ne passe à l'action. Elle commença par exposer son cas à six ecclésiastiques érudits, qui jugèrent unanimement que l'instauration d'une fête annuelle en l'honneur du Saint Sacrement serait au profit de l'église et de ses fidèles (Vita II/7). Ensuite elle chercha et trouva en la béguine Isabelle de Huy une collaboratrice pour propager son initiative (II/8). Alors elle jugea le moment venu de composer l'office, c'est-à-dire l'ensemble des Heures se rapportant à la nouvelle fête (Vita II/9).

Étant donné que Julienne ne connaissait pas d'hommes lettrés dans ses parages, elle s'adressa à Jean, un jeune clerc qui habitait sous le même toit. Il est vrai qu'elle savait que ce jeune homme n'était pas suffisamment initié en la matière pour pouvoir se charger de cette affaire, mais elle partit du point de vue que la sagesse divine lui communiquerait les mots justes par l'intermédiaire d'une personne peu instruite, c'est-à-dire elle-même.⁴ Tous deux se mirent en bonne harmonie au travail : lui se mit à l'écriture et elle à la prière, Jean parcourut les écrits que tant de saints avaient rédigés sur le sacrement du corps et du sang

³ Jean-Pierre Delville (ed.), *Fête-Dieu (1246-1996)*, 2, *Vie de Sainte Julienne de Cornillon* (Louvain-la Neuve 1999)

⁴ Delville (ed.), *Vie de Sainte Julienne*, 136-137

du Christ et en tira un nombre d'hymnes et autres textes pour l'office des Heures, qu'il nota ensuite soigneusement dans un cahier. Chaque fois qu'il avait terminé une partie de l'office, il le proposa à Julienne en lui disant : « Voici, Maitresse, ce qui vous est envoyé de là-haut ; voyez-vous encore quelque chose à corriger dans la mélodie ou dans le texte ? ». En cas de nécessité elle fit en effet des corrections, faisant preuve d'une grande sagacité, grâce à la connaissance qui lui était influée. Même le plus grand érudit était incapable d'apporter l'une ou l'autre modification à ses corrections. Ce que la vierge du Christ avait approuvé, Jean le laissait incorrigé ; ce que la vierge jugeait nécessaire de corriger, elle le faisait ou elle le lui confiait.⁵ Avant de passer à la publication, le résultat final fut présenté aux six érudits que Julienne avait déjà consultés auparavant. Ensemble ils constatèrent que la composition était sans fautes. En apprenant que la rédactrice était une jeune religieuse, ils réagirent en disant que cette œuvre ne pouvait avoir été réalisée que grâce à l'aide du Saint-Esprit (Vita II/9).

Malgré une forte opposition de la part du diable et autres ennemis de l'église (Vita II/10-12) Julienne atteignit son but. En 1246 l'évêché de Liège inséra la fête du Saint Sacrement dans le calendrier liturgique (le deuxième jeudi après la Pentecôte). L'évêque fit réaliser une vingtaine de copies de l'office, *Animarum cibus* (les premiers mots des vêpres, *Nourriture des âmes*) en vue de la diffusion. Dans leur office Julienne et Jean mettent l'accent sur la présence réelle du christ dans le sacrement, par exemple dans l'hymne des complies, dont voici la première strophe :⁶

Christus vere noster cibus, le Christ est réellement notre nourriture
Christus vere noster potus, le Christ est réellement notre boisson
Caro Dei vere cibus la chair de Dieu est nourriture réelle
Sanguis Dei vere potus Le sang de Dieu est boisson réelle

En 1264 le Pape Urbain IV, précédemment un des six érudits consultés par Julienne, aurait promu la fête du Saint Sacrement ou Corpus Christi à une fête obligatoire pour l'église universelle.

Son enthousiasme pour l'*Animarum cibus* ne fut cependant pas si grand que ce que l'auteur de la *Vita* voulait faire croire. Urbain fit du coup rédiger un nouvel office, *Sacerdos in aeternum*, par quelqu'un dont personne ne mettait en doute les qualités d'érudit et de poète, Thomas d'Aquin.⁷ Alors que la fête du Saint Sacrement, dans le courant du bas moyen âge, est devenue une des fêtes les plus exaltantes de l'église catholique romaine, la co-production de Julienne et de Jean tomba rapidement dans l'oubli. Dans la tradition liturgique l'*Animarum cibus* fut considéré comme trop pondéré et trop léger. Ces dernières années cependant cet office attira l'attention de savants, qui ne font pas partie de la tradition liturgique, mais qui en expriment de l'intérêt pour des études de genre.⁸

⁵ Delville (ed.), *Vie de Sainte Julienne*, 138-139

⁶ Charles Caspers, *De eucharistische vroomheid en het feest van Sacramentsdag in de Nederlanden tijdens de late middeleeuwen*. (Leuven 1992) 50-54)

⁷ Caspers, *De Eucharistische vroomheid*, 54-56)

⁸ Plus de détails sur la matière, avec renvois littéraires dans Charles Caspers : 'Bidden in twee talen. Een beschouwing van het bidedrag van clerici, religieuzen en leken in de laatmiddeleeuwse Nederlanden' in:

Ce que Julienne désirait est tout à fait claire. La quête de sa vie était l'instauration de la fête du Saint-Sacrement, et en cela elle a réussi. C'est tout à fait remarquable, mais je voudrais attirer votre attention sur un autre point. Dans la *Vita* l'office de la fête du Saint Sacrement apparaît comme une co-production de Julienne et de Jean, mais à qui revient le plus grand mérite ? Allons à la recherche de la réponse.

Des co-productions de femmes visionnaires et d'érudits se rencontraient plus souvent au cours du bas moyen âge. Ainsi Brigitte de Suède communiqua ses visions à son guide spirituel, qui les nota en latin. Mais chez Julienne il y avait quelque chose de particulier. Elle contrôla les écrits de Jean tant au point de vue exactitude que de leur qualité. Qu'elle ne se jugeât pas capable de rédiger l'office de la fête du Saint Sacrement, mais bien de le corriger, a quelque chose de paradoxal. Pour l'auteur de sa *Vita* il n'y avait aucune contradiction : il s'agissait en effet de la connaissance insufflée par Dieu (*scientia infusa*). Des sceptiques parmi nous seront sans doute d'avis que, selon nos critères humains, Jean en est donc l'auteur. Pourtant, personnellement, je choisis pour Julienne. En premier lieu parce que, ailleurs dans la *Vita*, nous lisons que Julienne est une femme surdouée et cultivée, ayant une connaissance approfondie de la bible, tant en latin qu'en français. Elle connaissait les psaumes par cœur (1/3) et dévorait les écrits de Saint Augustin et de Saint Bernard (1/6).⁹ Tout compte fait, au point de vue théologique, elle dépassait de loin Jean. En second lieu je choisis pour Julienne du fait que la *Vita* respecte le jeu de rôle imposé: de même que les femmes ne pouvaient pas célébrer la liturgie, elles ne pouvaient pas non plus en rédiger les textes; du point de vue de l'auteur de la *Vita* et de ses contemporains pareille chose était inconcevable.

Il n'est pas possible d'expliquer en bref ce que l'auteur de la *Vita* entendait par 'connaissance insufflée'. Cela se rapproche évidemment de l'inspiration, de l'insufflation par le Saint-Esprit. Lors de la composition de l'*Animarum cibus* Julienne était celle qui fut inspirée et Jean le travailleur assidu. De cette façon il était donc possible que quelqu'un qui ne faisait pas partie du clergé, même une femme, puisse être le créateur d'un joyau du culte latin. Julienne peut se comparer à un artiste d'une cathédrale (la liturgie dans son ensemble) qui enrichit d'un magnifique vitrail (l'office) conçu par elle-même, Jean est comme l'artisan verrier qui le réalise.

Le statut élevé de personne privilégiée par Dieu n'incomba pas seulement à Julienne, mais aussi à beaucoup d'autres femmes exemplaires, et en particulier à des béguines.¹⁰ Le clergé était plein d'admiration pour elles, les considérant comme des êtres supérieurs, non seulement en raison de leur origine élevée et de leur grande érudition, mais aussi et principalement en raison de leur sagesse, leur vertu et les dons particuliers qu'elles recevaient du Saint-Esprit, tel que le don de la prophétie. Surtout la ferveur de leur prières et leur expérience directe du divin constituaient un exemple pour d'autres chrétiens. Elles n'étaient pas uniquement une espèce d'icônes rayonnantes de sainteté, mais elles

Queste. Tijdschrift over middeleeuwse literatuur in de Nederlanden 15-1 (2008) 3-16 (*Quête. Revue de littérature du Moyen Âge dans les Pays-Bas.*)

⁹ Delville (ed.) *Vie de Sainte Julienne*, 16-17 et 22-23

¹⁰ Kurt Ruh, *Geschichte der abendländischen Mystik 2, Frauenmystik und Franziskanische Mystik der Frühzeit* (München 1993) 15-371) Surtout 85-110 (concernant les femmes mystiques dans l'évêché de Liège)

s'occupaient aussi, tout comme au cours des siècles suivants, les sœurs de Saint-Vincent, du soin des malades et des infirmes. Elles étaient tout aussi bien Marthe que Marie.

Geert Grote (1340-1384)

Une personne qui connaissait bien tout ce qui avait trait aux béguines, cent ans après Julienne, était bien Geert Grote, de Deventer, qui est à l'origine du mouvement de réformes de la Dévotion Moderne.¹¹ Ses disciples, les sœurs de Vie Commune, se servaient même du terme de béguine comme surnom.¹² C'est que Grote était assez rigoureux dans ses tentatives de réformes et visait surtout le clergé et les religieux. Sa critique concernant la vie religieuse, il l'a exprimée dans une lettre adressée à un groupe de béguines. D'un passage de cette lettre ressort clairement son estime pour les béguines. En voici une paraphrase :

Dans la communauté des croyants, c-à-d l'église, les religieux se distinguent du fait qu'ils prononcent des vœux perpétuels et, conformément à la règle de leur couvent, mènent une vie parfaite. Il y a néanmoins des personnes et des groupes qui n'appartiennent pas au monde conventuel, mais qui, à la vue de Dieu, mènent une meilleure vie que beaucoup de religieux. Quelques versets de l'évangile selon Saint Mathieu (21, 28-31) peuvent nous éclairer à ce propos. Un père demanda à ses deux fils de l'aider dans le vignoble: l'un des deux fils lui promit de venir l'aider, mais il n'arriva pas; l'autre fils lui dit qu'il ne viendrait pas, mais il vint (Grote le raconte dans un ordre différent que dans l'évangile). Les béguines sont comme le second fils: elles n'ont pas prononcé de vœux perpétuels, mais elles vivent pourtant souvent de façon plus vertueuse que nombre de religieux. Ces derniers sont comme le premier fils, car leur façon de vivre n'est qu'apparence, et intérieurement ce sont des lions, des ours ou des monstres. Ainsi deux, trois, quatre ou plusieurs personnes peuvent vivre en communauté de manière très pure selon les conseils évangéliques d'obéissance, de chasteté et de pauvreté, sans avoir pour cela fait profession de vœux. Voilà donc une véritable communauté religieuse. Les béguines ne sont pas les moindres des religieux, au contraire même. Elles sont capables de vivre selon les vertus de l'amour, c-à-d porter le joug du Christ et, tout comme Lui, être doux et simple de cœur. (Mathieu 11,29).¹³

Voilà donc la lettre de Grote aux béguines. Son point de vue comme quoi la vie de religieux n'est que pure lorsqu'elle correspond à une vie intérieure vertueuse, comprenant oui ou non des vœux conventuels, a suscité, à l'époque, beaucoup de malaises sociaux. Vers 1410, donc cent ans après le concile de Vienne, lorsque les béguines furent condamnées en tant qu'hérétiques, les Frères et Sœurs de Vie Commune furent accusés auprès de l'évêque d'Utrecht parce qu'ils osaient vivre comme des religieux sans avoir prononcé les vœux conventuels. Ceci était alors considéré comme une atteinte au statut de religieux ainsi qu'à celui de laïcs, sans oublier la société. Heureusement que l'évêque choisit le camp des frères

¹¹ Koen Goudriaan, 'Beguines and the Devotio Moderna at the turn of the fifteenth Century', in: Letha Böhringer, Jennifer Kolpacoff Dean & Hildo van Engen (ed.), *Labels and Libels. Naming Beguines in Northern Medieval Europe* (Turnhout 2014) 187-217

¹² D. de Man (ed.), *Hier beginnen sommige stichtige punten van onsen oelden zusteren* (Den Haag 1919)

¹³ Rijcklof Hofman & Marinus van den Berg (ds.), *Gerardi magni. Scripta contra simoniam et proprietarios* (Turnhout 2016) 364-365, 355.

et Sœurs.¹⁴ Mais en 1417 on les accusa pour la même cause, cette fois au grand Concile de Constance (1414-1418). Heureusement que les conciliaires étaient de leur côté, grâce à deux savants réputés, Pierre d'Ailly et Jean Gerson.¹⁵

En résumé nous pouvons dire que Geert Grote était un admirateur des béguines, et qu'il s'est même inspiré d'elles lors de la fondation des Maisons des Frères et Sœurs de la Dévotion Moderne. Par leur façon de vivre les béguines, les Sœurs et les Frères ont favorisé le rapprochement du monde des couvents et celui des laïcs. Autrement que ne le prétendaient leurs adversaires, ils tendaient non à un affaiblissement, mais à un enrichissement de la société. Ce n'est donc pas étonnant que, tant aux béguines qu'aux Dévots Modernes, un jugement positif dans l'historiographie œcuménique leur revienne et qu'ils soient, de nos jours, une source d'inspiration, au-delà des frontières des différentes confessions.

¹⁴ Nikolaus Staubach, 'Zwischen Kloster und Welt? Die Stellung der Bruder vom Gemeinsamen Leben in der spätmittelalterlichen Gesellschaft', in: *Kirchenreform von unten. Gerhard Zerbolt von Zutphen und die Brüder vom gemeinsamen Leben*, ed. Staubach, Frankfurt 2004, 368-426; Von Engen, *De derde orde*, 130-133.

¹⁵ Paul Fredericq, *Corpus documentarum inquisitionis haereticae pravitatis Neerlandicae*, II, Gent/Den Haag 1896, 216-229; Charles Caspers, Daniela Müller, and Judith Kessler, 'in the Eyes of Others. The modern Devotion in Germany and the Netherlands. Influencing and Appropriating', in: *Church History and Religious Culture* 93 (2013) 489-503.